

de Clare. Tous deux furent élus et se rendirent à Halifax, où en compagnie de Joseph Howe, ils combattirent en faveur du gouvernement responsable qui fut instauré à cette époque.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Comeau: Je ne dis pas que mes ancêtres étaient des hommes extraordinaires; mais puisque la Nouvelle-Écosse a, la première, obtenu le gouvernement responsable, j'ai tenu à souligner cet aspect de son histoire.

Loin de moi la pensée que les Français seuls aient donné de grands hommes à la Nouvelle-Écosse. Je dois aussi nommer, parmi les personnalités marquantes de ma province, l'honorable Joseph Howe, sir Charles Tupper, sir John Thompson, l'honorable W. S. Fielding, l'honorable Robert Borden et l'honorable George Murray. J'en pourrais mentionner bien d'autres.

Honorables sénateurs, je m'unis à l'honorable préopinant,—j'aurais sans doute dû le faire dès le début de mes remarques,—pour offrir à Son Honneur le Président l'expression de mes condoléances à l'occasion de l'épreuve qui l'a frappé.

En terminant, j'assure à mes amis, où qu'ils demeurent en Nouvelle-Écosse, que je suis prêt à les servir au Sénat du Canada tout

comme je les ai servis durant quarante-deux ans à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Merci.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Haig: Honorables sénateurs, je n'ai pas l'intention de prendre la parole cet après-midi, si ce n'est pour dire que je tiens à féliciter les motionnaires (MM. Farquhar et Comeau) de l'Adresse en réponse au discours du trône. J'étais un peu prévenu en faveur de celui qui a appuyé l'Adresse. Je me suis rencontré avec lui une couple de jours avant de faire la connaissance de l'auteur de la motion et je dois dire qu'il gagne à être connu.

Au cours de mes remarques, demain, je relèverai certaines questions dont les motionnaires ont parlé. Je n'ai pas l'intention de suivre leur exemple car je n'ai pas, comme eux, l'honneur de venir d'une circonscription ayant un long passé, bien que lord Selkirk ait colonisé le Manitoba il y a bien des années.

Je propose le renvoi de la suite du débat à une séance ultérieure.

(La motion est adoptée et la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain à 3 heures de l'après-midi.